

CONVOCATION AUX EXAMENS : CAPACITE EN DROIT 1^{ère} ANNEE

Les épreuves écrites pour l'examen du Centre Audiovisuel des Universités de Paris auront lieu au Centre René Cassin (17 rue Saint Hippolyte 75013 Paris – Métro « Les Gobelins » (ligne 7) ou « Glacière » – Bus 21 ou 83 arrêt « Port Royal – Glacière ») –

DROIT CIVIL	Jeudi 1 ^{er} septembre	de 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT PUBLIC	Vendredi 2 septembre	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT COMMERCIAL	Vendredi 2 septembre	de 14h30 à 17h30	Amphi 2

Aucun document n'est autorisé

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre **une ½ heure** avant le début des épreuves pour émarger. La carte de capacitaire ainsi que la présente convocation devront être présentées à l'entrée, et conservées durant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni par l'administration lors de l'épreuve. Ils seront priés de laisser leurs cartables, sacs et documents ainsi que leurs téléphones portables éteints à l'entrée.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants handicapés (1/3 temps) auxquels il est demandé de se faire connaître avant le **15 juillet 2011** au secrétariat

RESULTATS D'EXAMENS : ils seront disponible le 12 septembre 2011

Les étudiants devront 1).activer leur messagerie sur [http://malix.univ-paris1.fr](http://malix.univ.paris1.fr)
Puis 2). consulter leurs résultats sur le site :<http://www.univ-paris1.fr> rubrique **étudiants**
puis 3). mon « ENT » et « notes et résultats »

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu **SOUS TOUTES RESERVES**

Le jeudi 15 septembre et le vendredi 16 septembre 2011

- www.e-cavej.org -